

Uromastyx geyri Müller, 1922

FAMILLE: Agamidae

NOM COMMUN: Fouette-queue du Sahara

ETAT DE CONSERVATION DANS LE MONDE: Actuellement évaluée par l'UICN dans le cadre de l'évaluation des reptiles du monde.

PAYS SELECTIONNES POUR L'ETUDE DU COMMERCE IMPORTANT: Algérie, Mali, Niger

Etats de l'aire de répartition sélectionnés pour l'étude

Pays	Exportations* (1994-2003)	Catégories d'espèce	Commentaires
Algérie	0	Moins préoccupante	Aucun commerce déclaré
Mali	15.940	Peut-être préoccupante	Taux de prélèvement pour l'exportation probablement durable mais aucun suivi systématique de la population en place pour confirmer le commerce non préjudiciable.
Niger	14.217	Peut-être préoccupante	Taux de prélèvement pour l'exportation probablement durable mais aucun suivi systématique de la population n'est en place pour confirmer le commerce non préjudiciable

* Mais pas les réexportations

RESUME

Uromastyx geyri est un lézard relativement petit, mince et à longue queue. On le trouve sur des affleurements rocheux, dans les régions semi-désertiques du sud de l'Algérie, de l'est du Mali et du centre-nord du Niger où il est considéré rare. L'espèce est exportée pour le commerce des animaux de compagnie, surtout vers les Etats-Unis, l'Europe et le Japon. *U. geyri* a été décrit comme rare mais son aire de répartition est vaste et sa présence s'étend sur 100 millions d'hectares, peut-être plus. Si sa densité est comparable à celle d'autres espèces d'*Uromastyx*, la population pourrait compter plusieurs centaines de milliers de spécimens de sorte qu'il est peu probable que le prélèvement au niveau déclaré des exportations ait des effets importants sur les populations sauvages.

Toutes les espèces d'*Uromastyx* ont été inscrites à l'Annexe II de la CITES en 1977. Le Comité de la nomenclature recommande d'adopter Wilms (2001) comme référence de base pour *Uromastyx*. *U. geyri* est reconnu par certains comme une sous-espèce d'*U. acanthinura* de sorte qu'il peut en résulter une certaine confusion dans les rapports sur le commerce des deux espèces. De 1994 à 2003, le commerce de cette espèce n'a pas été important et entre 2001 et 2003, la majorité des spécimens était exportés du Niger et du Mali. Au total, entre 2001 et 2003, le Niger a exporté un peu moins de 16.000 spécimens capturés dans la nature. Le Mali a fixé des quotas d'exportation de 32.000 spécimens à partir de 2001 mais, en moyenne, les exportations déclarées se situent plus près de 10% de ce chiffre dans les trois années considérées. Le Bénin, qui n'est pas considéré comme un Etat de l'aire de répartition, a également fait le commerce d'un nombre important de spécimens, principalement des réexportations.

Ni le Mali, ni le Niger ne semblent conduire de suivi systématique des populations et aucune information n'était disponible concernant la base sur laquelle les avis de commerce non préjudiciable ont été rendus; on ne sait pas non plus comment le quota d'exportation du Mali a été fixé. Compte tenu des volumes importants du commerce et de la rareté potentielle de l'espèce, celle-ci est jugée peut-être préoccupante pour ce qui est du commerce du Mali et du Niger. Aucun commerce n'est enregistré en provenance d'Algérie et l'espèce est donc moins préoccupante dans ce pays.

CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE

Le Comité CITES de la nomenclature recommande d'adopter Wilms (2001) comme référence de base pour *Uromastix* (CITES, 2004). Cette référence considère *U. geyri* comme une espèce à part entière bien que certains la considèrent comme une sous-espèce d'*U. acanthinura* (Wilms et Fagre, 1995).

Uromastix geyri est un lézard relativement petit (longueur moyenne 34 cm), mince et à longue queue, dont la peau beige clair à orangé est légèrement tachetée (Schleich *et al.*, 1996). On le rencontre sur des affleurements rocheux, dans les régions semi-désertiques du sud de l'Algérie, de l'est du Mali et du centre-nord du Niger et on l'a signalé entre 500 et 2000 mètres d'altitude (UICN, en prép.).

On dispose de peu de données spécifiques sur l'écologie d'*Uromastix geyri* à l'état sauvage. En général, les espèces d'*Uromastix* sont ovipares. Huit à 20 œufs sont pondus dans le terrier de la femelle entre la fin du printemps et le début de l'été ou au début de la saison sèche. Ils éclosent après une période d'incubation d'environ 8 à 10 semaines (Bahiani *et al.*, 1997; Schleich *et al.*, 1996; Zug *et al.*, 2001) et les nouveau-nés restent dans le terrier pendant des semaines, voire des mois, avant de partir établir leurs propres terriers (Peters, 1971). Les *Uromastix* de petite taille, dont *U. geyri* fait partie, peuvent atteindre la maturité sexuelle en deux ou trois ans (Gray, 1995). Des spécimens d'*Uromastix* capturés dans la nature ont vécu 20 ans en captivité et la durée de vie est estimée à 25 ans (Bartlet, sans date).

Les adultes des espèces *Uromastix* semblent être exclusivement herbivores et se nourrissent d'une végétation du désert extrêmement variée. Les jeunes, en captivité du moins, se nourrissent volontiers d'insectes et autres invertébrés (Gray, non daté; Pough *et al.*, 2001; Schleich *et al.*, 1996).

L'espèce a été décrite comme rare (UICN, en prép.) mais son aire de répartition est vaste et s'étend [selon la répartition géographique fournie par Wilms et Bohme (2000)] sur 100 à 120 millions d'hectares. Il n'a pas été possible de trouver d'estimation de la densité démographique d'*U. geyri*, mais des études portant sur *U. acanthinura* – espèce étroitement apparentée – dans les milieux très arides de l'Algérie, a donné des densités de population de l'ordre de 0,1 à 1 individu par hectare (Schleich *et al.*, 1996; Vernet *et al.*, 1988) tandis que des études portant sur *U. aegyptius*, dans des milieux un peu plus productifs du Moyen-Orient, ont donné des densités atteignant six animaux par hectare (Robinson, 1995). Si l'espèce est présente, ne serait-ce que sur une petite partie de son aire d'occurrence, à des densités comparables, il est probable que sa population mondiale compte plusieurs centaines de milliers d'individus, voire des millions.

D'après une évaluation faite par l'UICN dans le cadre de l'évaluation des reptiles du monde (UICN, en prép.), l'espèce est affectée par des prélèvements à des fins alimentaires de subsistance, pour le commerce intérieur de remèdes, ainsi que pour l'exportation d'animaux de compagnie. Toutefois, il n'y a pas de données sur les taux de prélèvement ou l'intensité de l'exploitation. L'évaluation indique aussi que l'espèce est affectée par la perte de son habitat, bien que la plupart des autres autorités notent que l'habitat désertique de cette espèce et d'autres *Uromastix* n'est généralement pas propice à une conversion extensive à l'agriculture. Quoi qu'il en soit, le pâturage par le bétail risque d'affecter la disponibilité de nourriture pour cette espèce par concurrence directe.

Lors d'un atelier organisé à Malaga, les participants ont évalué que, dans les pays de l'aire de répartition qui bordent la Méditerranée, l'espèce est «Quasi menacée». Ils ont mis en cause un déclin important par suite de la surexploitation pour l'alimentation, la médecine et le commerce international des animaux de compagnie, ainsi que de la dégradation de l'habitat, estimant que l'espèce pourrait presque être classée Vulnérable au titre du critère A2cd (UICN, en prép.).

COMMERCE INTERNATIONAL

Plusieurs espèces d'*Uromastix* font l'objet d'un commerce international d'animaux de compagnie et toutes ont été inscrites à l'Annexe II de la CITES en 1977.

Tableau 1: Exportations, mais pas les réexportations, de spécimens sauvages vivants d'*Uromastyx geyri*, 1994-2003

Pays d'exportation	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Totaux
Niger								3100	3269	9571	15.940
Mali			2400	1617			200	3000	4600	2400	14.217
Totaux	0	0	2400	1617	0	0	200	6950	9694	12.371	33.232

Source: statistiques dérivées de la base de données sur le commerce CITES, PNUE-Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature, Cambridge (R.-U.)

RAPPORTS SUR LES PAYS

Algérie

Etat

Présence enregistrée dans le sud de l'Algérie, en particulier dans les montagnes de l'Aïr et du Hoggar (Wilms et Bohme, 2001). L'espèce est considérée rare en Algérie (UICN, en prép.).

Gestion et commerce

Aucun commerce n'est enregistré pour *U. geyri*. Un petit nombre (environ 100 au total) d'*Uromastyx* d'origine inconnue, enregistrés sous le nom soit d'*Uromastyx* spp., soit d'*U. acanthinura*, a été déclaré par l'Espagne comme importé d'Algérie entre 1994 et 2003. Les espèces *Uromastyx* déclarées par l'Algérie (selon Wilms et Bohme, 2000) sont *U. acanthinura*, *U. dispar* et *U. geyri*. Une partie de l'aire de répartition de l'espèce est protégée dans le Hoggar ou dans le parc national d'Ahaggar en Algérie (UICN, en prép.). En l'absence de commerce déclaré et compte tenu du faible taux de commerce au niveau du genre, cette espèce est jugée moins préoccupante pour ce qui est du commerce de l'Algérie.

Mali

Etat

Espèce présente dans le nord-est du pays. Joger (2003) estime la population totale pour le pays à environ 7500 spécimens mais, compte tenu de l'étendue de la zone où l'espèce est présente au Mali, ce chiffre semble faible; par ailleurs, la base de calcul doit être éclaircie.

Gestion et commerce

Un peu plus de 14 000 spécimens ont été déclarés exportés du Mali entre 1994 et 2003, la plupart (10.000) dans les trois dernières années (2001-2003).

Le Mali a en outre déclaré l'exportation de plus de 23.000 spécimens d'*Uromastyx* spp. entre 1996 et 2002. Selon Wilms et Bohme (2000), deux espèces d'*Uromastyx* sont présentes au Mali: *U. geyri* et *U. dispar*, de sorte que ce commerce concerne probablement l'une ou l'autre ou les deux.

Le Mali a fixé des quotas d'exportation de 32.000 spécimens vivants d'*U. geyri* par an en 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005. Les exportations déclarées ont atteint, en moyenne, environ 10% de ces quotas entre 2001 et 2003. En 2006, le quota a été réduit à 2000 spécimens (tandis qu'un quota de 30.000 était fixé pour *U. dispar* (qv), auquel un quota n'avait pas encore été assigné). La base de calcul des quotas n'est pas claire et en l'absence d'informations sur l'état d'*U. geyri* au Mali, l'espèce est jugée peut-être préoccupante pour ce qui est des exportations de ce pays.

Niger

Etat

Espèce présente dans la région de l'Air, dans le centre-nord du Niger (IUCN, en prép.; Schleich *et al.*, 1996).

Gestion et commerce

Un peu moins de 16 000 spécimens capturés dans la nature ont été déclarés exportés du Niger entre 1994 et 2003, tous dans les trois dernières années (2001-2003). Les chiffres du commerce pour 2002 et 2003 reposent uniquement sur les importations déclarées et il n'y a pas d'exportations correspondantes enregistrées dans les données des rapports annuels CITES. En 2001, le Niger a également déclaré l'exportation d'un peu plus de 1200 spécimens élevés en captivité. Le Niger a fixé des quotas d'exportation de 15.000 spécimens en 2004 et de 10.000 en 2005.

Selon Wilms et Bohme (2000), la base de données du PNUE-WCMC sur le commerce des espèces CITES mentionne actuellement *Uromastyx geyri* comme la seule espèce d'*Uromastyx* présente au Niger. Cependant, *U. dispar* (reconnue par Wilms et Bohme, 2000) a été décrite dans certaines régions adjacentes du Tchad, du Mali et de l'Algérie et il est probable que l'espèce est aussi présente au Niger. *U. dispar*, tout comme *U. geyri*, est parfois considérée comme une sous-espèce d'*U. acanthinura* dont un peu plus de 300 spécimens ont été déclarés exportés du Niger en 2001. Compte tenu du manque d'informations sur l'état de l'espèce au Niger et du niveau important des exportations, cette espèce est jugée peut-être préoccupante pour ce qui est du commerce du Niger.

PROBLEMES IDENTIFIES NE CONCERNANT PAS L'APPLICATION DE L'ARTICLE IV, PARAGRAPHES 2 a), 3, OU 6 a)

En 2001, le Niger a déclaré l'exportation d'un peu plus de 1200 spécimens élevés en captivité. Des spécimens élevés en ranch provenant du Bénin et du Togo ont également été déclarés ces dernières années. Bien que les espèces *Uromastyx* soient élevées en captivité, elles ne sont pas particulièrement faciles à élever (Bartlet, 2003) et aucune information n'a pu être trouvée sur des programmes d'élevage en captivité dans ces pays. Il se pourrait donc que l'origine de ces spécimens nécessite une enquête plus poussée.

REFERENCES

- Bahiani, M., Gernigon-Spychlowicz, T., Hammouche, S., and Khannar, F. (1997), Life History of the palm tree lizard or Dob (*Uromastyx acanthinurus*) Herpetology '97; Abstracts of the Third World Congress of Herpetology 2-10 August 1997, Prague, Czech Republic. Eds. Zbynek Rocek and Scott Hart.
- Bartlet, R.D. (2003). *Spiny-Tailed Agamids (Uromastyx and Xenagama)*. Barron's, Hauppauge, NY, USA.
- Bartlet, R.D. *in litt.* (undated). In: Gray, R.L. (undated). The natural history, husbandry and captive propagation of the Moroccan Spiny-tailed Lizard (*Uromastyx acanthinurus*) <http://www.kingsnake.com/uromastyx/caresheets/MOROCCON1.htm> Vu en décembre 2005.
- CITES (2004). *Report of the Nomenclature Committee (CoP13 Doc. 9.3.1). Thirteenth meeting of the Conference of the Parties Bangkok (Thailand), 2-14 October 2004.*
- Gray, R.L (undated). The Natural History, Husbandry and Captive Propagation of the Moroccan Spiny-tailed Lizard (*Uromastyx acanthinurus*) <http://www.kingsnake.com/uromastyx/caresheets/MOROCCON1.htm>. Vu en décembre 2005.
- Gray, R.L (1995). Captive husbandry of ornate spiny-tailed lizards. *Reptiles* 3: 64-76.
- IUCN (*in prep.*). Global Reptile Assessment species accounts.
- Joger, U. *in litt.* (2003) to TRAFFIC Europe. Cited In: Knapp, A. (2004). *An assessment of the international trade in Spiny-tailed Lizards Uromastyx with a focus on the role of the European Union*. TRAFFIC Europe. European Commission, Brussels.

- Peters, G. (1971). Die intragenerischen Gruppen und die Phylogenie der Schetterlingsagamen (Agamidae: *Leiolepis*) *Zool. Jb. Syst.* 98:11-130. In: Zug, G.R. Vitt, L.J., Caldwell, J.P., (2001). *Herpetology: An Introductory Biology of Amphibians and Reptiles- Second edition*. Academic Press Inc, Academic Press Inc., San Diego, California, USA.
- Pough, F.H., et al., (2001). *Herpetology* – Second Edition Prentice Hall Inc., New Jersey. USA.
- Robinson, M. D. (1995). Food plants and energetics of the herbivorous lizard, *Uromastix aegyptius microlepis*, in Kuwait. *Journal of the University of Kuwait (Science)*: **22** 255-261.
- Schleich, H. H., Kästle, W. and Kabisch, K. (1996). *Amphibians and reptiles of North Africa*. Koeltz, Königstein, Germany, 627. Africa.
- Vernet, R., Lemire, M. and Grenot C.J. (1988). Ecophysiological comparisons between two large Saharan lizards, *Uromastix acanthinurus* (Agamidae) and *Varanus griseus* (Varanidae). *J. Arid Environ.*, 14: 187-200.
- Wilms, T. and Böhme, W. (2000). Revision of the *Uromastix acanthinura* species group, with description of a new species from the central Sahara (Reptilia: Sauria: Agamidae). *Zool. Abh. Staatl. Mus. Tierk. Dresden* 51: 73-104.
- Wilms, T. (2001). *Dorschwanzagamen*. Second edition. Herpeton, Offenbach, Germany.
- Wilms, T. and Fagre, M. (1995). <http://www.kingsnake.com/uromastyx/caresheets/species.htm>. Viewed December 2005.
- Zug, G.R. Vitt, L.J., Caldwell, J.P. (2001). *Herpetology: An Introductory Biology of Amphibians and Reptiles- Second edition*. Academic Press Inc, Academic Press Inc., San Diego, California.